



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Saint-Aignan (56)

Coeur de bourg : un projet partagé pour faire évoluer ce village-paysage sans le dénaturer

Le projet « *Coeur de bourg* » se traduit par des aménagements réalisés en 2023. Parmi eux, les rues-jardins, le verger communal, des cheminements doux qui concourent à créer un environnement agréable, convivial, propice au développement du lien social.

Saint-Aignan, 630 habitants, se situe entre la forêt de Quénécan, le lac de Guerlédan et le canal de Nantes à Brest. Classée Station verte et Village fleuri, la commune mise sur ses paysages comme atout pour le tourisme vert durable. Elle n'oublie pas le bien-vivre de ses habitants permanents.

Fin 2018, des habitants interpellent justement les élus sur le devenir de l'ancienne école récemment acquise par la commune. Ces derniers accueillent favorablement la proposition et envisagent de l'inclure dans une dynamique plus large de revitalisation du centre-bourg en impliquant les citoyens. Elus et citoyens impliqués créent un comité de pilotage auxquels ils associent des acteurs stratégiques (CAUE, Pontivy Communauté, BRUDED, pôle ESS et associations locales). Réactifs et motivés, ils candidatent en février 2019 à l'appel à projet 'Dynamisme des bourgs ruraux' pour financer une étude et organisent une réunion publique afin d'informer et mobiliser d'ores et déjà les habitants.

↗ Une étude concertée

Lauréate de l'AAP, la commune mandate ensuite les agences d'architecte TLPA et d'urbanistes-paysagistes Onésime Paysage pour réaliser l'étude sous le prisme de trois axes : l'organisation du bourg et la question des espaces publics ; la valorisation du bâti vacant ; le traitement des cheminements doux.

L'implication des citoyens dans la réalisation de l'étude est une demande des élus. La concerta-



La partie basse de la rue de la Mairie a été rétrécie et passée en sens unique pour laisser plus de place aux piétons et élargir la terrasse du restaurant. Sa végétalisation est en cours.

tion débute par un questionnaire qui reçoit plus d'une centaine de réponses. L'enjeu principal est alors identifié : faire évoluer ce village-paysage sans le dénaturer.

Malgré le double contexte de confinement et de changement de municipalité (laquelle s'inscrit dans la continuité de la précédente mais avec des changements d'élus), l'équipe parvient à faire vivre la concertation par l'organisation d'ateliers avec les enfants et la tenue d'une résidence de trois jours en octobre 2020 comprenant une projection-débat, des balades-ateliers, une exposition sur les enjeux identifiés et un travail autour d'une maquette comme support d'échange. Enfin, une restitution de synthèse clôt la résidence.

Un logo dédié



Saint-Aignan ©

'Coeur de Bourg' est le nom donné au projet de concertation et d'élaboration participative du plan-guide.

Un logo a été créé pour l'occasion, lequel a été décliné depuis en logo de la commune, porteur d'une identité nouvelle et partagée. ■

➤ Le plan-guide

Le comité de pilotage poursuit son travail début 2021, réalise le projet stratégique puis le décline en plan-guide qui sera présenté publiquement en juin 2021. Il comporte des fiches-actions autour de la recherche de convivialité à renforcer, la qualité des paysages à préserver, et la possibilité de relier ces nouveaux éléments notamment grâce à des cheminements doux. Le projet 'Cœur de bourg' est terminé, la phase suivante consiste en sa mise en œuvre.

➤ Les rues-jardins

La commune retient une nouvelle fois Onésime Paysage (qui s'associe ici à O ingénierie pour la VRD) pour la conception et la réalisation d'une des propositions phare du plan-guide : les rues-jardins. Le concept est de 'transformer les rues structurantes du bourg en espaces publics à part entière, en faire des lieux de vie vivants aux ambiances de voies partagées fortement végétalisées' (dont les pignons et pieds de murs).

➤ Des aménagements-tests

Le plan-guide suggère la création d'une placette publique en piétonisant le bas de la rue de la Mairie et en réorganisant les trois autres rues structurantes du bourg en sens unique. Les propositions sont ambitieuses : plusieurs aménage-

“ Un plan-guide, c'est un véritable cadeau pour une petite commune. Il nous aide à prioriser nos actions, mettre de la cohérence entre chacune d'entre elles.



Marine Le Moal, adjointe

ments-tests sont réalisés pour expérimenter et recueillir l'avis des usagers différents scénarii. « Nous nous sommes arrêtés sur l'aménagement qui déplaçait le moins les habitants en mairie pour se plaindre » sourit Marine Le Moal. Au final, le bas de la rue de la mairie n'est pas entièrement piétonnisé mais en sens unique. La rue de Guerlédan est une zone de partage et de courtoisie limitée à 20 km/h. La priorité est aux véhicules venant de l'église.

L'aménagement de ces deux rues les transforment en rues-jardins : le carrefour surélevé et le rétrécissement de la voirie grâce aux chicanes végétalisées viennent casser la vitesse, des plantations en pied de mur et le traitement du revêtement de sol en teinte claire concourent à changer l'ambiance de la rue.

Les deux autres rues sont plus simplement végétalisées : découpé d'enrobé, plantation de vivaces

mais leur traitement vient donner une homogénéisation dans le fleurissement du bourg.

➤ Les cheminements doux

Dans le but de mieux connecter les différents sites attractifs de la commune et de reconnecter le bourg avec son environnement naturel, de nouveaux cheminements doux sont créés. Végétalisés, en revêtement drainant, bien matérialisés lorsqu'ils sont le long d'une voirie, ils maillent aujourd'hui le bourg. Du mobilier simple et sobre vient parfaire l'aménagement : bancs et tables de pique-nique, garage à vélos et boîtes à livres ...

➤ Verger et jardin partagés

Le plan-guide imagine la création d'un arboretum à proximité du parc du Tourniquet dont la localisation stratégique permet d'accueillir des espaces de stationnement pour inciter à se garer avant l'entrée dans le bourg et emprunter les cheminements doux nouvellement créés pour le rejoindre. Il participe ainsi à limiter la présence de véhicules en cœur de bourg.

L'arboretum, couplé à un verger nourricier, est quant à lui mis en place en 2023 dans le cadre d'un chantier participatif mobilisant 43 personnes.

Un second projet nourricier vient s'y adjoindre en 2024 : le jardin Coopéra'terre. Ambitieuse initiative portée par l'association ABC (Alimentation Bien Commun) basée au Sourn (56), elle a pour objectif de coordonner la création et l'animation de 30 jardins partagés sur 30 communes de trois EPCI (Pontivy Communauté, Loudéac Centre Bretagne Communauté et le Pays COB).

➤ Eléments financiers

Etude : 38K€ subventionnée à 80% par l'AAP. ■



Des aménagements-tests ont été réalisés avec du mobilier provisoire pour éprouver les différentes propositions de circulation puis de définir ceux qui seront finalement retenus et mis en œuvre

CONTACT :

Marine Le Moal, adjointe, 02 97 27 50 20, mairie@saint-aignan.bzh

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



Fiche expérience • juil. 2024

